

1.4 - LIEUX ET CONDITIONS USAGE DE LA PISTE-01

Formations aux catégories AM, A1, A2, A du permis de conduire et pour la conduite des véhicules de catégorie L5e.

Adresse de la formation hors circulation :

Notre piste se situe à l'aéroport de Dijon – Bourgogne, à l'adresse suivante :
Rue de l'Aviation, 21600 OUGES

Les séances de formation débutent à l'auto-école.



Temps de parcours à partir de l'école de conduite :

Depuis l'auto-école, le temps de trajet est de 13min pour 13,3km.

Partage de la piste de formation :

Il s'agit d'une piste privée : l'accès est strictement réservé à notre établissement, aucune autre école de conduite n'est présente sur le lieu durant les leçons.

Capacité d'accueil :

La piste a une capacité d'accueil de 3 motos et d'un véhicule avec une remorque.

Disponibilité de la piste :

L'accès à la piste est possible de 7h à 21h tous les jours de la semaine.

Nous vous entraînons sur cette piste à la partie plateau des différents examens motos :

- _ Le permis A1 (125cm³)
- _ Le permis A2 (600cm³ bridée)
- _ La passerelle A (moto non bridée)

Nous vous entraînons sur cette piste à la partie plateau des différents examens remorques :

- _ Le permis BE (ensemble véhicule + remorque avec un PTAC supérieur à 4250 kg)
- _ La formation b96 (ensemble véhicule + remorque avec un PTAC compris entre 3500 kg et 4250 kg)